

## CSE des 18 et 19 décembre 2018 : La majorité des programmes rejetée

### À retenir

Un CSE extraordinaire s'est réuni sur deux jours. L'ordre du jour était chargé, pour ne pas dire intenable : il s'agissait d'étudier et de voter pas moins de 39 projets d'arrêtés pour 75 nouveaux programmes pour les classes de seconde, première (en majorité) et terminale !

Entrée en vigueur de ces programmes : septembre 2019.

Une démarche à marche forcée, un travail unanimement dénoncé comme bâclé car, de fait, impossible à effectuer en si peu de temps...

#### ▪ Contexte et calendrier :

Projets de programmes rendus publics par le CSP début novembre.  
Consultation publique en ligne organisée par la DGESCO du 7 au 20 novembre.  
Consultation des organisations syndicales en parallèle en bilatérale et multilatérale.  
Textes consolidés communiqués aux OS trois jours avant les Commissions Spécialisées préparatoires au CSE !

#### ▪ Un travail à marche forcée :

Les déclarations liminaires des OS présentes dénoncent toutes le calendrier contraint !  
Malgré la demande de moratoire du SNES FSU et celle du SE UNSA de reporter l'étude des programmes, l'administration fait le choix de poursuivre un travail à marche forcée...

#### 1<sup>er</sup> jour :

Seuls 10 arrêtés sur 39 sont passés au vote. La séance est freinée par les très nombreux amendements (jusqu'à 100/texte...) présentés par le SNALC et le SNES FSU, qui n'a pourtant pas participé aux commissions spécialisées. Résultat : l'administration ne peut réagir à autant de modifications une par une, et les projets d'arrêtés sont votés sans connaître leur rédaction finale...

#### 2<sup>ème</sup> jour :

Après l'étude du programme d'histoire-géographie, le SNES demande une interruption de séance. Une déclaration commune (FSU/CGT/SUD/Solidaires/FCPE/CGCCFE) est formulée pour dénoncer la méthode de travail. Tous quittent la salle sauf la FCPE.

L'UNSA Education et ses syndicats font le choix de rester pour examiner les programmes des enseignements scientifiques et technologiques.

### Notre analyse

Malgré l'enjeu que représente une refonte de l'ensemble des programmes, les débats ont été réduits à un format minimaliste par le ministère, confirmant ainsi le peu de cas qu'il fait du dialogue social.

Le calendrier imposé n'a manifestement pas permis d'élaborer, avant le CSE, des programmes aboutis et dignes de l'enjeu que représente la réforme du lycée GT.

Le résultat est là : les programmes sont massivement rejetés. Cela prouve, une fois de plus, que l'adhésion à toute réforme nécessite un vrai temps de concertation avec les professionnels concernés.

### Les références

[Article du SE UNSA : Les programmes du lycée GT massivement rejetés par le CSE](#)